

Le think tank Triple A veut pacifier le dialogue entre sociétés et actionnaires

Au moment où l'activisme n'a jamais autant fait parler de lui, l'Association des actionnaires actifs lancée par l'avocat Frédéric Peltier se pose en lieu de rencontre et de médiation potentielle.

Par Olivier Pinaud 

Ni association de défense des actionnaires, ni proxy advisor. Triple A, l'Association des actionnaires actifs lancée aujourd'hui par Frédéric Peltier, avocat spécialiste du contentieux entre actionnaires, veut devenir le lieu de réflexion, d'écoute et, si nécessaire, de pacification entre les sociétés et leurs investisseurs.

Rarement les relations entre émetteurs et actionnaires auront été aussi tendues, comme le montre la multiplication des rapports sur l'activisme, à l'image de celui remis ce matin par le Club des Juristes dans la foulée du rapport Woerth. *«Le rôle de contre-pouvoir légitime des actionnaires est trop souvent appréhendé par les dirigeants des sociétés cotées dans un rapport d'antagonisme»*, regrette Frédéric Peltier. *«De même, certains actionnaires n'osent plus lever la voix, de peur que cela soit pris comme une agression»*, ajoute l'avocat qui défend aussi bien des actionnaires que des entreprises ou leurs dirigeants.

Organisé comme un think tank, Triple A tentera de combler le fossé en rassemblant toutes les parties : émetteurs, investisseurs, régulateurs, juristes, comptables, relations investisseurs, communicants... *«Les différentes associations professionnelles ne se parlent pas ou, dans bien des cas, ce sont de fausses discussions. En mettant tout le monde autour*

de la table et en promouvant les bonnes pratiques, notamment par l'organisation de master class sur des sujets précis, Triple A créera un environnement plus favorable», explique Frédéric Peltier.

Triple A pourrait même, si besoin, se poser en «Casque bleu» avec une commission de médiation dirigée par un modérateur. *«Dans un contentieux, en général, tout le monde est perdant. Une médiation crée beaucoup plus de valeur qu'une victoire devant un tribunal»*, assure Frédéric Peltier, même si Triple A ne fera pas disparaître les contentieux et les conflits car *«pour arriver à une conciliation, il faut que les parties prenantes aient envie de ce dialogue»*.

L'initiative est soutenue par plusieurs investisseurs institutionnels et émetteurs, sans que leurs noms soient dévoilés à ce stade. Les autorités sont également sensibles au projet : un rendez-vous est programmé dans les prochains jours avec le cabinet du ministre de l'Économie. ●